

LA RÉFORME ET POUR LES FEMMES ?

« Évidemment les femmes sont un peu pénalisées. »

« On n'a jamais dit que tout le monde était gagnant. »
Franck Riester, ministre des relations avec le parlement

Présenter la réforme des retraites comme juste pour les femmes est un mensonge. En effet, la décote est un abattement qui touchera plus particulièrement les femmes, qui ont davantage des carrières incomplètes (grossesses, carrières courtes, temps partiel, salaires et pensions inférieures). De plus, les salaires des mi-temps, en général assumés par les femmes, ne permettent pas de comptabiliser des annuités entières.

"POURQUOI LES FEMMES ONT-ELLES DES CARRIÈRES PLUS COURTES ? PARCE QU'ELLES SE RETIRENT DE L'EMPLOI POUR PRENDRE EN CHARGE LES ENFANTS, DU FAIT QU'ELLES ONT DU MAL À TROUVER DES MODES DE GARDE, PAR MANQUE DE CRÈCHES... PLUS TARD, PLUTÔT VERS 50 ANS, ELLES S'INTERROMPENT POUR S'OCCUPER D'UN PARENT MALADE OU DÉPENDANT."

CHRISTIANE MARTY, CHERCHEUSE
ATTAC ET FONDATION COPERNIC

CONTRE LE REcul
DE L'ÂGE DE
DÉPART

Cette mesure va encore pénaliser les femmes durement impactées par la précarité du monde du travail. En effet, les bonifications de trimestre pour enfants, censés atténuer les ralentissements de carrière et permettre aux femmes d'atteindre une carrière complète dès 62 ans, vont perdre de leur sens s'il faut attendre 64 ans pour partir à la retraite.

Le gouvernement annonce relever le minimum de pension à 1200 euros, mesure qui existe depuis 2003, mais qui n'a jamais été appliquée. Ce minimum ne s'appliquerait qu'aux carrières complètes excluant d'emblée un grand nombre de femmes.

Minimum de
pension
relevé ?

POUR UNE RECONNAISSANCE
DE LA PÉNIBILITÉ DES
MÉTIER À PRÉDOMINANCE
FÉMININE

La réintroduction des critères de pénibilité, supprimés par Macron en 2017, ne profitera pas aux femmes. Ces critères ne couvrent pas la réalité des métiers féminisés dont la pénibilité n'est pas reconnue : gestes répétitifs, tâches liées au nettoyage et au service à la personne. Pourtant, entre 2001 et 2015, les arrêts de travail progressent de 28% pour les femmes (tandis qu'ils ont baissé de 28,6 % pour les hommes).

La réalité par les chiffres

- Les femmes toucheront des pensions en moyenne inférieures de 40% à celles des hommes
- La pension de droit direct est d'environ 1154 euros pour les femmes contre 1931 euros pour les hommes
- Elles subiront un report moyen de leur âge de départ à la retraite de sept mois (contre cinq pour les hommes)
- Pour la génération 1950, pour éviter de subir une décote, 19% des femmes ont dû attendre l'âge du taux plein (67 ans) contre 10% pour les hommes.
- Tout nouvel allongement de la durée de cotisation aggravera ces inégalités

Toutes les discriminations et les inégalités professionnelles subies par les femmes pendant la vie active ne sont pas seulement reproduites à la retraite, mais amplifiées !

Contre ce projet injuste et inégalitaire

Toutes dans la rue samedi 11 février
RDV à 11h à la gare de Saint-Nazaire

